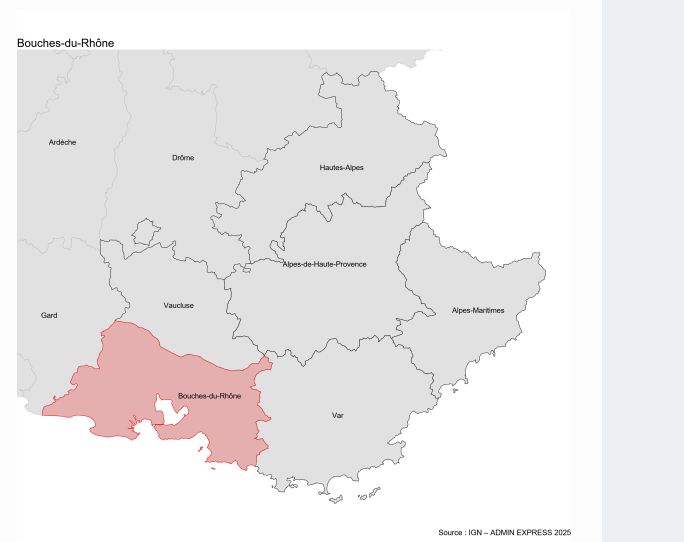
Fiche territoriale « Bouches-du-Rhône »

Données de cadrage

Situation du territoire dans la région



Source : IGN – ADMIN EXPRESS 2025

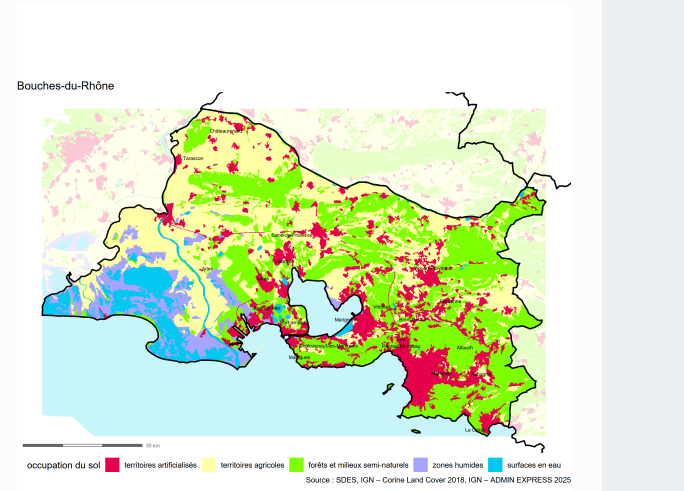
Communes du territoire



Source : IGN – ADMIN EXPRESS 2025

Voir la liste des communes en annexe.

Occupation du sol



Source : SDES, IGN – Corine Land Cover 2018, IGN – ADMIN EXPRESS 2025

Occupation du sol

poste	ha	%
territoires artificialisés	79 936	15,7
territoires agricoles	177 784	35,0
forêts et milieux semi-naturels	182 688	35,9
zones humides	34 494	6,8
surfaces en eau	33 589	6,6

Source : CLC 2018

Flux d'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Destination des surfaces naturelles, agricoles et forestières nouvellement artificialisées entre 2009 et 2024

ha	surface NAF* artificialisée sur la période	dont artificialisation pour l'activité	dont artificialisé pour l'habitat	dont artificialisé pour le mixte	surface communale	part de la surface communale artificialisée sur la période (%)
Bouches-du-Rhône	7 454,3	2 616,0	4 149,5	184,8	508 819,8	1,47
Région PACA	20 816,2	5 231,6	13 065,2	540,2	3 167 625,6	0,66

Source : CEREMA d'après DGFiP – Fichiers fonciers
– : pas de données
*NAF : naturel, agricole et forestier

Population

Population

Population 2022, densité et évolution

	population 2022	superficie (km²)	densité de population 2022 (hab./km²)	évolution annuelle moyenne de la population 2016-2022 (%)
Bouches-du-Rhône	2 069 811	5 087,5	406,8	0,41
Région PACA	5 170 312	31 399,8	164,7	0,49

Source : Insee – Recensement de la population

Population par catégorie

Population de 15 ans ou plus totale par sexe et par catégorie socio-professionnelle : nombre et % en 2022

	Bouches-du-Rhône		Région PACA	
	nombre	%	nombre	%
femmes	905 650	52,9	2 287 432	52,9
hommes	806 440	47,1	2 038 742	47,1
agriculteurs exploitants	3 530	0,2	16 448	0,4
artisans, commerçants, chefs entreprise	63 824	3,7	201 176	4,7
autres personnes sans activité professionnelle	334 164	19,5	729 288	16,9
cadres et professions intellectuelles supérieures	191 684	11,2	408 132	9,4
employés	258 767	15,1	676 745	15,6
ouvriers	156 404	9,1	402 107	9,3
professions intermédiaires	249 680	14,6	602 083	13,9
retraités	454 036	26,5	1 290 195	29,8
total	1 712 090	–	4 326 174	–

Source : Insee – Recensement de la population
France hors Mayotte

Emploi

Emploi au lieu de travail par grand secteur d'activité (activité économique regroupée en 5 postes), 2022

	Bouches-du-Rhône		Région PACA	
	nombre	%	nombre	%
administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	287 025	33,1	688 561	33,7
agriculture, sylviculture et pêche	8 291	1,0	33 062	1,6
commerce, transports et services divers	438 803	50,7	1 011 528	49,6
construction	53 745	6,2	143 059	7,0
industrie manufacturière, industries extractives et autres	78 406	9,1	164 105	8,0
total	866 271	100,0	2 040 315	100,0

Source : Insee – Recensement de la population

Productions agricoles

Surfaces PAC

Surfaces constatées des exploitations

Surfaces des principales cultures déclarées à la PAC

Surface (ha)*	Bouches-du-Rhône 2024	Bouches-du-Rhône 2019	Région PACA 2024	Région PACA 2019
Grandes cultures	30 021	33 229	78 846	82 346
Blé	11 791	11 166	31 439	29 285
Maïs sorgho	1 048	1 426	5 206	5 738
Autres céréales	13 939	14 445	30 480	30 729
Colza	908	260	2 485	1 337
Tournesol	1 401	3 841	4 614	8 610
autres oléagineux	10	15	238	275
Protéagineux, Légumineuses à graines	924	2 077	4 384	6 372
Plantes industrielles	401	237	20 828	19 821
Herbes et fourrages annuels	118 801	102 813	843 730	707 794
Prairies temporaires et fourrages	3 497	4 604	16 263	39 559
Légumineuses fourragères	7 920	7 097	44 480	30 702
Prairies permanentes	107 384	91 112	782 988	637 533
Légumes et pommes de terre	5 867	4 467	15 715	13 681
Vergers	8 517	8 469	23 662	23 248

Source : ASP – PAC d'après SSP
Localisation au siège d'exploitation
s : secret statistique
– : pas de données

Nombre d'exploitations déclarantes à la PAC

Exploitations ayant des parcelles sur le territoire par cultures

Nombre d'exploitations*	Bouches-du-Rhône 2024	Bouches-du-Rhône 2019	Région PACA 2024	Région PACA 2019
Grandes cultures	598	659	3 419	3 550
Blé	400	424	1 877	1 889
Maïs sorgho	91	124	762	668
Autres céréales	361	348	2 375	2 396
Colza	48	24	227	168
Tournesol	99	206	495	663
autres oléagineux	5	5	61	62
Protéagineux, Légumineuses à graines	121	184	674	791
Plantes industrielles	71	50	1 067	979
Herbes et fourrages annuels	1 161	1 052	6 260	5 825
Prairies temporaires et fourrages	417	415	2 889	3 233
Légumineuses fourragères	517	489	3 329	2 760
Prairies permanentes	949	752	5 364	4 721
Légumes et pommes de terre	424	355	1 797	1 745
Vergers	780	844	3 467	3 521

Source : ASP – PAC d'après SSP
Localisation au siège d'exploitation
s : secret statistique
– : pas de données

La vigne au casier viticole informatisé

Surfaces en vigne

Surfaces déclarées au CVI récolte

Surface (ha)*	Bouches-du-Rhône 2024	Bouches-du-Rhône 2019	Région PACA 2024	Région PACA 2019
AOP	7 100	7 006	63 464	62 868
Blanc	753	517	5 049	3 966
Rosé	5 739	5 823	29 093	29 294
Rouge	608	665	29 322	29 607
IGP	4 055	3 555	19 648	18 253
Blanc	558	298	2 880	1 997
Rosé	2 811	2 592	12 349	11 497
Rouge	686	665	4 419	4 758
Sans IG	293	127	1 955	1 696
Blanc	102	26	357	218
Rosé	104	29	486	561
Rouge	87	72	1 112	917
Cognac - Armagnac	–	–	–	–

Source : Douanes – CVI Récolte
Localisation au siège de l'exploitation
s : secret statistique
– : pas de données

Nombre d'exploitations viti-vinicoles

Établissements ayant déclaré des surfaces au CVI récolte

Nombre d'établissements*	Bouches-du-Rhône 2024	Bouches-du-Rhône 2019	Région PACA 2024	Région PACA 2019
AOP	592	599	5 797	6 104
Blanc	190	166	2 272	2 120
Rosé	577	586	4 285	4 587
Rouge	209	310	3 299	4 009
IGP	669	694	4 292	4 572
Blanc	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rosé	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rouge	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sans IG	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Blanc	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rosé	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rouge	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cognac - Armagnac	–	–	–	–

Source : Douanes – CVI Récolte

Production de vin

Surfaces déclarées au CVI récolte

	Bouches-du-Rhône 2024	Bouches-du-Rhône 2019	Région PACA 2024	Région PACA 2019
Volumes en hectolitres de vin				
Volume total récolté	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dont volume AOP et IGP produit	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Source : Douanes – CVI Récolte

Productions animales

Nombre de brebis mères et chèvres déclarées

Nombre de brebis mères et chèvres déclarées à la PAC

	Bouches-du-Rhône 2024	Bouches-du-Rhône 2019	Région PACA 2024	Région PACA 2019
brebis mères	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
chèvres	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Source : ASP – PAC d'après SSP

Cheptel et élevages de bovins par type de production

Bovins laitiers

	2024 effectif (en têtes)	2024 nombre d'exploitations ayant...
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Bovins viande

	2024 effectif (en têtes)	2024 nombre d'exploitations ayant...
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Source : BDNI bovine, traitements SSP

Sorties de bovins pour export

Sorties de bovins pour abattage

Porcins

Source : BDPORC

Démarches de valorisation

Agriculture biologique

Exploitations et production en agriculture biologique

Source : Agence Bio

Exploitations et population agricole

Cotisants non salariés

Cotisants non salariés par ATEXA

Surface moyenne par cotisant non salarié

Cotisants solidaires

Cotisants non salariés par statut juridique

Cotisants non salariés par âge et sexe

Région habitat des cotisants non salariés

Cotisants salariés

Salariés selon leur type de contrat

Salariés en CDI selon leur ATEXA

Salariés en CDI par âge et sexe

Source : MSA

Aides PAC

Source : ASP – PAC d'après SSP

Industrie agroalimentaire

Établissements et effectifs salariés de l'industrie agroalimentaire

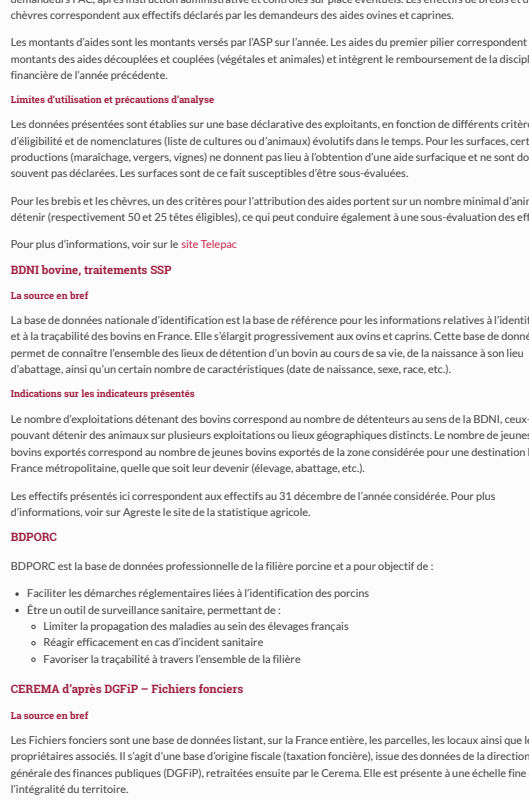
Principaux établissements de l'industrie agroalimentaire

Source : Insee – Flores

Forêt-bois

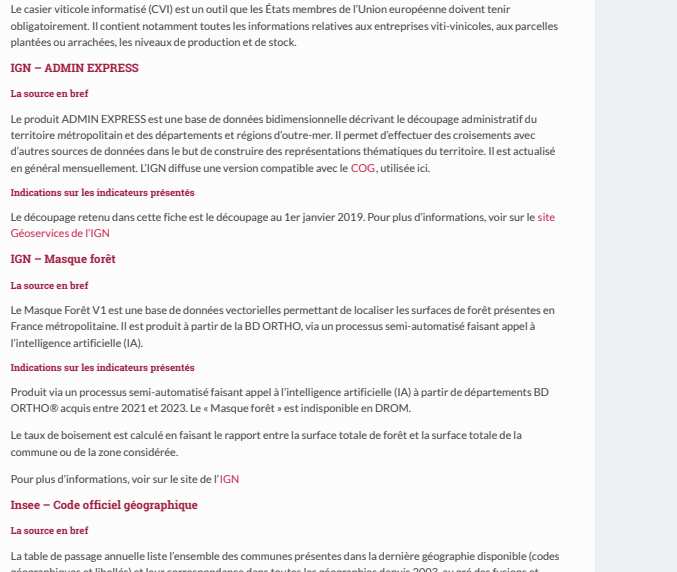
Surfaces des forêts

Taux de boisement sur le territoire et sa zone de comparaison



Source : IGN – Masque forêt

Taux de boisement



Source : IGN – Masque forêt, IGN – ADMIN EXPRESS

Filière forêt-bois

Établissements et effectifs salariés du cœur de la filière forêt-bois

Principaux établissements du cœur de la filière forêt-bois

Source : Insee – Flores

Annexes

Liste des communes

Aix-en-Provence (13001), Allauch (13002), Alleins (13003), Arles (13004), Aubagne (13005), Aureille (13006), Auriol (13007), Aurons (13008), La Barben (13009), Barbentane (13010), Les Baux-de-Provence (13011), Beaurecueil (13012), Belcodène (13013), Berre-l'Étang (13014), Bouc-Bel-Air (13015), La Bouilladisse (13016), Boulbon (13017), Cabannes (13018), Cabriès (13019), Cadolive (13020), Carry-le-Rouet (13021), Cassis (13022), Ceyreste (13023), Charleval (13024), Châteauneuf-le-Rouge (13025), Châteauneuf-les-Martigues (13026), Châteaurenard (13027), La Ciotat (13028), Cornillon-Confoux (13029), Cuges-les-Pins (13030), La Destrousse (13031), Éguilles (13032), Ensuès-la-Redonne (13033), Eygalières (13034), Eyguières (13035), Eyragues (13036), La Fare-les-Oliviers (13037), Fontvieille (13038), Fos-sur-Mer (13039), Fuveau (13040), Gardanne (13041), Gémenos (13042), Gignac-la-Nerthe (13043), Grans (13044), Graveson (13045), Gréasque (13046), Istres (13047), Jouques (13048), Lamanon (13049), Lambesc (13050), Lançon-Provence (13051), Maillane (13052), Mallemort (13053), Marignane (13054), Marseille (13055), Martigues (13056), Mas-Blanc-des-Alpilles (13057), Maussane-les-Alpilles (13058), Meyrargues (13059), Meyreuil (13060), Saint-Pierre-de-Mézoargues (13061), Mimet (13062), Miramas (13063), Mollégès (13064), Mouriès (13065), Noves (13066), Orgon (13067), Paradou (13068), Pélissanne (13069), La Penne-sur-Huveaune (13070), Les Pennes-Mirabeau (13071), Peynier (13072), Peypin (13073), Peyrolles-en-Provence (13074), Plan-de-Cuques (13075), Plan-d'Orgon (13076), Port-de-Bouc (13077), Port-Saint-Louis-du-Rhône (13078), Puyloubier (13079), Le Puy-Sainte-Réparade (13080), Rognac (13081), Rognes (13082), Rognonas (13083), La Roque-d'Anthéron (13084), Roquefort-la-Bédoule (13085), Roquevaire (13086), Rousset (13087), Le Rove (13088), Saint-Andiol (13089), Saint-Antonin-sur-Bayon (13090), Saint-Cannat (13091), Saint-Chamas (13092), Saint-Estève-Janson (13093), Saint-Étienne-du-Grès (13094), Saint-Marc-Jaumegarde (13095), Saintes-Maries-de-la-Mer (13096), Saint-Martin-de-Crau (13097), Saint-Mitre-les-Remparts (13098), Saint-Paul-lès-Durance (13099), Saint-Rémy-de-Provence (13100), Saint-Savournin (13101), Saint-Victoret (13102), Salon-de-Provence (13103), Sausset-les-Pins (13104), Sénas (13105), Septèmes-les-Vallons (13106), Simiane-Collongue (13107), Tarascon (13108), Le Tholonet (13109), Trets (13110), Vauvenargues (13111), Velaux (13112), Venelles (13113), Ventabren (13114), Vernègues (13115), Verquières (13116), Vitrolles (13117), Coudoux (13118) et Carnoux-en-Provence (13119)

Présentation des sources et indicateurs associés

Liste des sources mobilisées :

- Agence Bio
- ASP – PAC d'après SSP
- BDNI bovine, traitements SSP
- BDPORC
- CEREMA d'après DGFiP – Fichiers fonciers
- Douanes – CVI
- IGN – ADMIN EXPRESS
- IGN – BD Forêt
- Insee – Code officiel géographique
- Insee - Flores
- Insee – Recensement de la population
- MSA
- ONF – Forêts publiques
- SDES, IGN – Corine Land Cover

Agence Bio

La source en bref

Les données portant sur l'agriculture biologique sont établies par l'Agence Bio à partir des audits réalisés par les organismes certificateurs français au cours d'une année civile. Elles permettent de disposer d'informations sur les opérateurs (producteurs, transformateurs, distributeurs, etc.) et d'un détail des surfaces végétales et cheptels certifiés ou en conversion.

Indications sur les indicateurs présentés

Le nombre d'exploitations certifiées ou en conversion correspond au nombre d'exploitations en activité au 31 décembre. Les surfaces sont celles conduites en agriculture biologique au cours de l'année. Les surfaces certifiées sont celles pour lesquelles le stade de la période de conversion est terminée. Les surfaces en conversion sont celles pour lesquelles la période de conversion est en cours. Dans ce dernier cas, les produits ne bénéficient pas encore de la certification Agriculture Biologique.

Les surfaces sont des surfaces non développées : si une surface agricole accueille plusieurs productions au cours de l'année, elle ne sera comptabilisée qu'une seule fois. Les cheptels d'animaux sont comptabilisés différemment selon les espèces d'animaux, en nombre de têtes ou en nombre de mises en places annuelles (volailles).

Les indicateurs sont calculés sur la base d'une extraction des données faite par l'Agence Bio et transmise au service de la statistique et de prospective du ministère de l'agriculture. Des écarts de valeur peuvent être constatés avec les chiffres clés mis à disposition sur le site de l'Agence Bio en raison d'une date d'extraction différente.

Limites d'utilisation et précautions d'analyse

Les données peuvent être incomplètes en raison de la non transmission de données par un des organismes certificateurs. Selon l'Agence Bio, les surfaces et les cheptels sont en moyenne sous-évalués de 10 % dans les départements de Bretagne et de 5 % dans les départements de Pays de la Loire. Par ailleurs, certains changements de concepts ou de nomenclatures peuvent intervenir d'une année sur l'autre.

Pour plus d'informations, voir sur le site de l'Agence Bio

Indications sur les indicateurs présentés sur la DJA

Les indicateurs sont calculés sur la base d'extractions faites à partir de l'outil de gestion des aides du 2e pilier non surfaciques (OSIRIS). La dotation aux jeunes agriculteurs (DJA) est attribuée à des jeunes de moins de 40 ans, titulaires de la capacité professionnelle agricole et ayant réalisé les formalités nécessaires. Elle comporte un socle de base, complété de modulations.

Les indicateurs présentés concernent les exploitations dont le siège est situé dans le périmètre d'étude.

ASP - PAC Traitements SSP

La source en bref

L'Agence de services et de paiement (ASP) est le principal organisme payeur français désigné pour gérer les deux fonds européens de la Politique agricole commune (PAC) : le Fonds Européen Agricole de Garantie, FEAGA (1er pilier de la PAC) et le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, FEADER (2e pilier de la PAC).

Les aides directes à l'agriculture du 1er pilier de la PAC sont : les droits au paiement de base (DPB), les aides couplées animales (ovines, caprines, bovines), les aides couplées végétales, et l'aide à la gestion des risques (assurance récolte).

Les principales aides du développement rural du 2e pilier de la PAC sont : la dotation aux jeunes agriculteurs, l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN), les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), les aides du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE) ainsi que les aides à l'Agriculture Biologique.

Indications sur les indicateurs présentés

Les données de surfaces correspondent aux surfaces déclarées (indication des cultures principales) par les demandeurs PAC, après instruction administrative et contrôles sur place éventuels. Les effectifs de brebis et de chèvres correspondent aux effectifs déclarés par les demandeurs des aides ovines et caprines.

Les montants d'aides sont les montants versés par l'ASP sur l'année. Les aides du premier pilier correspondent aux montants des aides découplées et couplées (végétales et animales) et intègrent le remboursement de la discipline financière de l'année précédente.

Limites d'utilisation et précautions d'analyse

Les données présentées sont établies sur une base déclarative des exploitants, en fonction de différents critères d'éligibilité et de nomenclatures (liste de cultures ou d'animaux) évolutifs dans le temps. Pour les surfaces, certaines productions (maraîchage, vergers, vignes) ne donnent pas lieu à l'obtention d'une aide surfacique et ne sont donc souvent pas déclarées. Les surfaces sont de ce fait susceptibles d'être sous-évaluées.

Pour les brebis et les chèvres, un des critères pour l'attribution des aides portent sur un nombre minimal d'animaux à détenir (respectivement 50 et 25 têtes éligibles), ce qui peut conduire également à une sous-évaluation des effectifs.

Pour plus d'informations, voir sur le site Telepac

BDNI bovine, traitements SSP

La source en bref

La base de données nationale d'identification est la base de référence pour les informations relatives à l'identification et à la traçabilité des bovins en France. Elle s'élargit progressivement aux ovins et caprins. Cette base de données permet de connaître l'ensemble des lieux de détention d'un bovin au cours de sa vie, de la naissance à son lieu d'abattage, ainsi qu'un certain nombre de caractéristiques (date de naissance, sexe, race, etc.).

Indications sur les indicateurs présentés

Le nombre d'exploitations détenant des bovins correspond au nombre de détenteurs au sens de la BDNI, ceux-ci pouvant détenir des animaux sur plusieurs exploitations ou lieux géographiques distincts. Le nombre de jeunes bovins exportés correspond au nombre de jeunes bovins exportés de la zone considérée pour une destination hors France métropolitaine, quelle que soit leur devenir (élevage, abattage, etc.).

Les effectifs présentés ici correspondent aux effectifs au 31 décembre de l'année considérée. Pour plus d'informations, voir sur Agreste le site de la statistique agricole.

BDPORC

BDPORC est la base de données professionnelle de la filière porcine et a pour objectif de :

- Faciliter les démarches réglementaires liées à l'identification des porcins
- Être un outil de surveillance sanitaire, permettant de :
  - Limiter la propagation des maladies au sein des élevages français
  - Réagir efficacement en cas d'incident sanitaire
  - Favoriser la traçabilité à travers l'ensemble de la filière

CEREMA d'après DGFiP – Fichiers fonciers

La source en bref

Les Fichiers fonciers sont une base de données listant, sur la France entière, les parcelles, les locaux ainsi que les propriétaires associés. Il s'agit d'une base d'origine fiscale (taxation foncière), issue des données de la direction générale des finances publiques (DGFiP), retraitées ensuite par le Cerema. Elle est présente à une échelle fine et sur l'intégralité du territoire.

Indications sur les indicateurs présentés

La fiche présente les surfaces artificialisées selon leur utilisation (activité, habitat, mixte).

Pour plus d'informations, voir sur le site de l'Observatoire du Plan biodiversité

Douanes – CVI

Le casier viticole informatisé (CVI) est un outil que les États membres de l'Union européenne doivent tenir obligatoirement. Il contient notamment toutes les informations relatives aux entreprises viti-vinicoles, aux parcelles plantées ou arrachées, les niveaux de production et de stock.

IGN – ADMIN EXPRESS

La source en bref

Le produit ADMIN EXPRESS est une base de données bidimensionnelle décrivant le découpage administratif du territoire métropolitain et des départements et régions d'outre-mer. Il permet d'effectuer des croisements avec d'autres sources de données dans le but de construire des représentations thématiques du territoire. Il est actualisé en général mensuellement. L'IGN diffuse une version compatible avec le COG, utilisée ici.

Indications sur les indicateurs présentés

Le découpage retenu dans cette fiche est le découpage au 1er janvier 2019. Pour plus d'informations, voir sur le site Géoservices de l'IGN

IGN – Masque forêt

La source en bref

Le Masque Forêt V1 est une base de données vectorielles permettant de localiser les surfaces de forêt présentes en France métropolitaine. Il est produit à partir de la BD ORTHO, via un processus semi-automatisé faisant appel à l'intelligence artificielle (IA).

Indications sur les indicateurs présentés

Produit via un processus semi-automatisé faisant appel à l'intelligence artificielle (IA) à partir de départements BD ORTHO® acquis entre 2021 et 2023. Le « Masque forêt » est indisponible en DROM.

Le taux de boisement est calculé en faisant le rapport entre la surface totale de forêt et la surface totale de la commune ou de la zone considérée.

Pour plus d'informations, voir sur le site de l'IGN

Insee – Code officiel géographique

La source en bref

La table de passage annuelle liste l'ensemble des communes présentes dans la dernière géographie disponible (codes géographiques et libellés) et leur correspondance dans toutes les géographies depuis 2003, au gré des fusions et scissions de commune qui ont pu se réaliser. Cette table de passage permet de gérer les données selon les millésimes et la géographie communale associée. Cela rend possible également des comparaisons de données entre différentes années.

Pour plus d'informations, voir sur le site de l'Insee

Insee - Flores

La source en bref

FLORES est le Fichier LOcalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié qui remplace, à partir de 2017, le dispositif Clap.

Pour plus d'informations, voir sur le site de l'Insee

Insee – Recensement de la population

La source en bref

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc. Depuis 2004, le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Depuis, chaque année, des résultats de recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes : avec abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle.

Indications sur les indicateurs présentés

Au recensement, les personnes actives ayant un emploi peuvent être comptées à leur lieu de résidence ou à leur lieu de travail. Au lieu de résidence, on parle de population active ayant un emploi. Au lieu de travail, on parle d'emploi au lieu de travail ou plus brièvement d'emploi. Ces deux types d'indicateur sont tous deux présents dans la fiche.

Pour plus d'informations, voir sur le site de l'Insee

MSA

La source en bref

La MSA, Mutualité Sociale Agricole, est le 2ème régime de protection sociale en France. Elle gère la protection sociale légale et complémentaire de l'ensemble de la profession agricole et rurale soit 5,6 millions de bénéficiaires (famille, santé, logement, retraite, assujettissement et cotisations des salariés et exploitants agricoles). La connaissance des cotisants à la MSA permet d'estimer un nombre d'emplois dans le domaine agricole.

Indications sur les indicateurs présentés

La fiche donne des indications sur l'emploi des cotisants salariés et non salariés en fonction, notamment, de leur ATEXA (assurance accident du travail), de leur âge, de leur sexe ou des surfaces agricoles déclarées à la MSA. Les cotisants solidaires sont présentés séparément. Il s'agit d'exploitants dont l'importance de l'activité agricole ne permet pas l'affiliation à la MSA en qualité de chef d'exploitation.

NB : Les ETP sont calculés comme le nombre d'heures / 1820.

Pour plus d'informations, voir sur le site de la MSA

ONF – Forêts publiques

Contours des forêts publiques relevant du régime forestier : terrains domaniaux et communaux, y compris les terrains qui ne sont pas en nature de forêt. Ces contours ne doivent pas être considérés comme un référentiel mais uniquement à titre informatif.

SDES, IGN – Corine Land Cover

La source en bref

CORINE Land Cover (CLC) est un inventaire biophysique de l'occupation des sols et de son évolution. CLC est produit dans le cadre du programme européen d'observation de la terre Copernicus (39 États européens). Le producteur pour la France est le Service de la donnée et des études statistiques du ministère chargé de l'écologie, avec depuis 2018, l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). La méthodologie consiste en une interprétation visuelle d'images satellitaires, avec des données complémentaires venant en appui.

Indications sur les indicateurs présentés

Une nomenclature agrégée à cinq postes a été retenue dans ce document : territoires artificialisés, territoires agricoles, forêts et milieux semi-naturels, zones humides et surfaces en eau. Les données présentées sont les données 2018.

Pour plus d'informations, voir sur le l'observatoire du plan Biodiversité